



PÔLE D'ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
CHAUMONT-CHOIGNES

*Actualiser ses connaissances en réglementation
me permettra de mieux les appliquer sur mon établissement*

METTRE A JOUR MES CONNAISSANCES ET APPLIQUER LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation des Centres équestre et
- Etudier les risques encourus en cas de non-respect de la réglementation

CONTENU

-La réglementation des centres équestres :

Connaître la réglementation des centres équestres et étudier les risques encourus en cas de non-respect de la réglementation.

-Les documents à posséder :

Appréhender les documents obligatoires d'un centre équestre (document unique, le registre sanitaire des équidés, les équipements individuels)

-L'assurance multirisque :

Le rôle de l'assurance multirisque d'un centre équestre.

-Les zones à risques :

Repérage d'après des exemples de zones à risques et simulation des risques éventuels dans le cadre de l'activité centre équestre.

Intervenante

Patricia Yordamlis

Durée

1 journée

8h à 12h et 13h30 à 17h

Dates

29 Mars 2019

Lieu

CFA Edgard Pisani à Chaumont (52)

Prérequis

Tout public agricole et enseignant équestre.

Cotisant fafsea	Autres cas	